Essai sur l'ivrognerie / par Jean Lecoeur.

Contributors

Lecoeur, Jean. Royal College of Physicians of London

Publication/Creation

Paris: Chez Levrault, freres, Libraries, quai malaquai, 1803.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ch4k4xc3

Provider

Royal College of Physicians

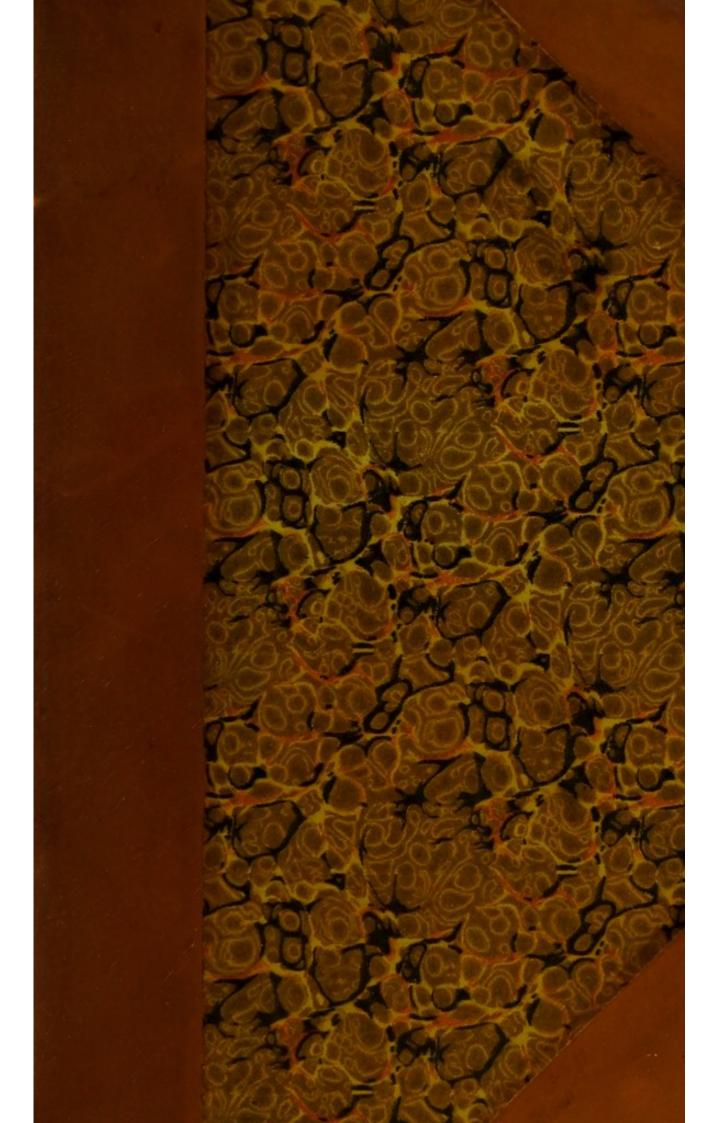
License and attribution

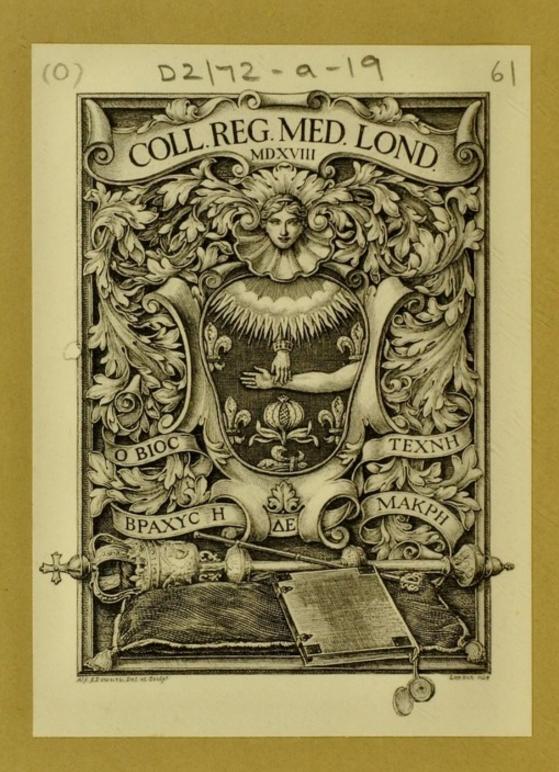
This material has been provided by This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org













SUR

L'IVROGNERIE.

... Ubi fuerunt vitia, mores sunt.

Senec. Epist. 83.

ESSAI

SUR

L'IVROGNERIE,

PAR JEAN LECOEUR,

DOCTEUR EN MÉDECINE, ANCIEN CHIRURGIEN-MAJOR DU 4.º RÉGIMENT D'HUSSARDS.

A PARIS,

CHEZ LEVRAULT, FRÈRES, LIBR., QUAI MALAQUAIS.

STRASBOURG, CHEZ LES MEMES.

AN XI.

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS
LIBRARY

CLASS 6 |
ACCN. 15257
SOURCE DATE

OF PHYSICIANS OF

DE L'IVROGNERIE.

Au milieu des déréglemens les plus funestes à l'homme, la morale et la médecine s'empressent de dénoncer l'ivrognerie. Qu'on ouvre les annales de tous les pays, qu'on consulte les voyageurs et les historiens de tous les temps, on trouvera que toutes les nations ont montré un goût plus ou moins vif pour les boissons spiritueuses.

Les peuples qui peuvent se procurer les liqueurs que fournit la vigne, en font une des jouissances de leur vie. On sait avec quelle avidité les sauvages ont reçu nos liqueurs fortes; et le moyen qu'employa Bacchus pour dompter les peuples de la Thrace, a servi plus d'une fois à l'Européen pour subjuguer l'habitant de l'Amérique. Ne pourrions-nous pas dire même que nos vins et nos eaux-de-vie n'ont guères été moins destructifs que nos armes pour cet autre hémisphère?

Mais dans les pays qui ne possèdent pas la vigne, les habitans ont d'autres ressources. Toutes les substances susceptibles de fournir

6

une liqueur enivrante ont été mises à contribution. Dans les contrées même auxquelles la nature avait refusé cette sorte de don, l'homme a su par son industrie trouver le secret de satisfaire ce goût si général.

Les Péruviens et la plupart des peuples des Indes savent préparer avec le mais, le manioc et quelques autres fruits du pays, une boisson dont ils s'enivrent, qu'ils nomment la Chica. Les peuples de la presqu'île de l'Inde ont une liqueur assez forte, qu'ils tirent du cocotier. Les Japonais se servent du Sacki, qui est une espèce de bière faite avec le riz. Les Tartares s'enivrent avec le lait fermenté de leurs jumens. Les habitans du royaume de Dongola, pays situé sur le bord oriental du Nil, font avec un petit grain rond, nommé Dora, qui est le millet d'Inde, une sorte de bière épaisse et d'une saveur désagréable, mais dont ils boivent pourtant avec délices jusqu'à l'ivresse. Les peuples qui habitent les bords du fleuve Maragnon (ou des Amazones), ont recours aux racines d'Yuca : ils font du pain de ces racines, sèchent ce pain, le détrempent

dans l'eau, le font bouillir à petit feu, et laissent fermenter cette liqueur, dont ils font ensuite un usage immodéré. Les Moxes, nation de l'Amérique, préparent aussi avec différentes racines, une liqueur forte dont ils s'enivrent (1). Tous les peuples enfin, les moins policés, comme ceux qui semblent être parvenus au plus haut degré de civilisation, savent trouver les moyens de s'enivrer (2).

Les sauvages ne connaissent point de bornes dans leur penchant pour les liqueurs fortes (3).

⁽¹⁾ C'est sans doute par inadvertence que Tourtelle a répété, d'après l'éditeur des Lettres édifiantes, et l'auteur des Mémoires géographiques, physiques et historiques sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, que les Moxes s'enivraient avec une infusion de racines pourries. Rien détruit-il plus l'idée de la fermentation vineuse, indispensable pour la formation des liqueurs capables d'enivrer, que la putréfaction?

⁽²⁾ Je n'ai point cru nécessaire d'énumèrer les différentes boissons enivrantes dont toutes les nations, et particulièrement celles de l'Europe, font usage. C'est aussi à dessein que j'ai omis de parler des diverses préparations d'opium au moyen desquelles les Turcs savent éluder la défense que la loi leur fait d'user du vin, me bornant à m'occuper de l'ivresse produite par les liqueurs vineuses.

⁽⁵⁾ Forster, dans son Voyage autour du monde, ouvrage allemand, page 415, dit qu'il est remarquable que l'ivrognerie est le vice de tous les peuples sauvages incivilisés.

Ils s'y livrent sans réserve, jusqu'à ce qu'ils soient arrachés à leurs débauches par quelques circonstances impérieuses.

Chez les peuples qui vivent en société réglée, ce goût est modéré ou moins commun, parce qu'il est réprimé par l'expérience des désordres qui dérivent des excès, par la raison plus dominante, et même par les lois.

Dans l'homme sauvage, qui ne vit que pour lui seul, l'ivrognerie n'est un mal que pour lui; dans l'homme en société elle est un vice, puisque chaque citoyen est tenu de concourir à l'utilité commune, et qu'il a besoin, pour remplir cette obligation, du libre exercice de ses facultés. Chez les Indiens elle est un des cinq péchés qu'ils regardent comme les plus énormes.

Aussi partout où un contrat social a été établi, une sévérité plus ou moins grande, et dictée par la forme du gouvernement et la nature des climats, a été opposée à l'ivresse habituelle.

Quand il suffit à chaque citoyen de pratiquer la vertu pour être heureux, et qu'il se croit intéressé à fuir le vice, il sait presque toujours se renfermer dans de justes bornes; il jouit du plaisir et en craint l'abus : rarement il contracte des qualités qui pourraient dépraver ses mœurs. Dans les républiques de la Grèce, à peine les lois contre l'ivrognerie étaient-elles nécessaires : quelques jours seulement étaient consacrés à Bacchus; pendant le reste de l'année le temple de ce dieu était fermé. A Lacédémone on se contentait même, pour empêcher ce vice de corrompre jamais les jeunes citoyens, de présenter à leurs yeux quelques esclaves ivres. ,, Les Spartiates ont " la permission de boire du vin, tant qu'ils " en ont besoin; mais ils n'en abusent jamais, " et leur ame est trop fière pour consentir à " se dégrader. Tel est l'esprit de la réponse » d'un Spartiate à quelqu'un qui lui deman-" dait pourquoi il se modérait dans l'usage du " vin; c'est, dit-il, pour n'avoir jamais be-" soin de la raison d'autrui. " (1) Mais, au contraire, si le despotisme op-

⁽¹⁾ Voyage du jeune Anacharsis. Tom. 4, page 208.

prime de son poids les membres de l'état, chaque individu étant esclave, et ne trouvant point son bonheur assuré par sa vertu, saisit machinalement tous les moyens qu'il croit propres à adoucir son sort. Le malheureux, ayant besoin de s'étourdir, trouve une ressource dans l'ivrognerie. Bientôt le gouvernement n'a plus rien à négliger pour arrêter les désordres, pour forcer en quelque façon à rester hommes des êtres qu'il a privés de leur plus bel attribut, et pour veiller à sa propre sûreté. C'est ainsi que dans la Turquie et dans la Perse, les lois les plus sévères eurent encore besoin du soutien de la superstition. Mahomet, en adroit politique, sentit l'importance de ce dernier moyen pour affermir son trône. Instruit par l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs, que des esclaves ivres avaient égorgés, il fit de la défense du vin un point de sa religion (1).

^{(1) »} Dans le fameux livre de sa loi, Mahomet établit la dé-» fense du vin sur l'exemple de deux anges, nommés Arot et » Marot, envoyés, dit-il, sur la terre pour examiner les ac-» tions des hommes. Une femme, aussi sage que belle, les

Une ordonnance de François I.er porte que , quiconque sera trouvé ivre, soit incontinent , constitué prisonnier au pain et à l'eau, pour , la première fois : et si secondement il est , repris, sera, outre ce que devant, battu , de verges ou fouets par la prison; et la , troisième fois fustigé publiquement : et s'il , est incorrigible, sera puni d'amputation , d'oreille et d'infamie et bannissement de sa , personne (1).

Pour prouver l'influence des climats, relativement aux résultats de l'usage des liqueurs spiritueuses, il suffit, sans sortir de l'Europe, de comparer les effets de ces boissons sur les

(1) De Felice , Code de l'humanité , Tome 13.

[»] ayant un jour invités à sa table, ils trouvèrent le vin bon,

» et s'enivrèrent. La beauté de l'hôtesse fit impression sur leur

» imagination échauffée; mais cette femme, vivement sollicitée,

» feignit de ne vouloir se rendre à leurs désirs, qu'après qu'elle

» aurait appris d'eux les paroles dont îls se servaient pour monter

» au ciel. Ayant obtenu ce qu'elle demandait, elle s'éleva sur

» le champ jusqu'au trône de Dieu, qui, pour récompenser sa

» vertu, la transforma dans une étoile brillante. Quant aux

» anges séducteurs, ils furent condamnés à demeurer suspendu's

» par les pieds jusqu'au jour du jugement, dans le puits de

» Babel, qu'on fait encore voir aujourd'hui près de Bagdad. «

Hist. ottomane, par de la Croix. Tom. I, pag. 144e.

habitans des parties méridionales et sur les peuples des contrées septentrionales. Dans le Portugal, l'Espagne, l'Italie et les parties méridionales de la France, par exemple, la sensibilité nerveuse, étant très-énergique, s'exalte facilement par l'usage des boissons fortes. L'ivresse y rend furieux, et l'ivrognerie est une espèce de fièvre ardente, qui a bientôt usé les puissances vitales. Heureusement les habitans de ces pays s'adonnent moins communément à ce vice : la bile, qui est dominante chez eux, les excite suffisamment. Dans la Suède, la Norvège, le Groenland et le pays des Eskimaux, au contraire, la susceptibilité nerveuse étant beaucoup moindre, les habitans sont portés, comme par instinct, à user des moyens propres à les stimuler et à répandre leurs forces au dehors. La pituite prédomine, et les liqueurs spiritueuses leur sont utiles. Les fibres, recouvertes d'un tissu que l'air froid rend plus dense, ont besoin d'une plus forte impression pour éprouver un sentiment vif. L'ivresse est moins dangereuse pour eux, et ses symptômes sont bien moins graves. Aussi les habitans de ces contrées suivent-ils avec empressement le goût que la nature leur donne pour les liqueurs fortes; ils en abusent fréquemment, et parmi eux les ivrognes sont nombreux.

Si sous l'équateur les effets de l'ivresse sont plus à craindre que vers le pôle, il ne faut pas l'attribuer uniquement à l'influence des climats sur le tempérament des habitans; mais il faut aussi avoir égard à l'influence qu'exerce la température sur la nature de ces mêmes liqueurs.

En général, dans les pays méridionaux, les végétaux abondent en mucilage et en sucre, principes propres à favoriser le développement de la fermentation vineuse ou à former l'alcohol. Le degré de température susceptible de donner à cette fermentation l'énergie nécessaire, s'y trouve constamment. Aussi existet-il dans ces pays une bien plus grande quantité de liqueurs spiritueuses et alcoholiques que dans les contrées septentrionales, où les végétaux ne possèdent pas en suffisante propor-

14 DE L'IVROGNERIE.

tion le mucilage et le sucre indispensables à leur formation.

C'est ainsi que la quantité d'alcohol contenue dans le vin, diminue à mesure que les pays dans lesquels on le recueille, s'éloignent de la zône torride. Au-delà de la Suède, l'orge est de toutes les substances végétales qu'on récolte, la seule qui puisse fournir une boisson enivrante : encore la bière que l'on fabrique avec ce gramen, n'est-elle pas aussi spiritueuse que celle qu'on tire des orges des pays méridionaux. On peut aussi remarquer que le degré d'activité des liqueurs enivrantes faites avec quelques humeurs des animaux, dépend évidemment de la qualité des pâturages.

Les deux observations suivantes, qui m'ont été communiquées, la première par le cit. Ravet (1), et la seconde par le professeur Rochard, ne serviront pas peu à prouver cette influence des climats sur les liqueurs, et la différence des effets dérivant de la qualité de ces liqueurs.

⁽¹⁾ Chirurgien - major du 3.º régiment d'artillerie légère.

En 1785, la récolte des vins ayant été presque nulle dans la ci-devant province de Bourgogne, des marchands firent transporter dans le Morvan, partie de cette province où la vigne croît à peine, des vins du Languedoc, Dès-lors les habitans, qui firent usage de ces vins, manifestèrent dans l'ivresse des symptômes presque inconnus dans ces pays. Ils étaient excités jusqu'à la fureur, et ils se battaient toutes les fois que les fêtes ou d'autres circonstances les rassemblaient. Plusieurs paysans s'égorgèrent entr'eux: quelquefois même des cavaliers de maréchaussée, envoyés pour arrêter leurs désordres, furent assassinés.

" On est en usage, dit le professeur Ro-" chard, de vendre dans les cabarets, aux " îles de France et de Bourbon, et aux Indes, " de l'eau-de-vie de sucre, nommée tafia, " et de la rèque, vulgairement appelée arak. " Ces liqueurs, quand elles sont nouvelles, " sont très-nuisibles à la santé. Il n'était à la " vérité permis d'en vendre que six mois après " qu'elles avaient été fabriquées; mais la " cupidité savait éluder ces défenses. Des " cantiniers privilégiés achetaient le droit de " les débiter aux troupes, en donnant des " rétributions aux majors des corps, et, pour " gagner davantage, altéraient ces liqueurs " avec du piment, du gingembre et de l'eau " de mer. Il en résultait non-seulement des " dyssenteries gangréneuses, mais encore des " ivresses frénétiques, au milieu desquelles " les soldats se portaient aux plus violens " excès. J'ai rencontré, ajoute le citoyen Romothard, dans les rues de l'île de France, porté sur un brancard, un officier des troupes nationales, nommé Déglancé, à qui un " soldat ivre avait donné un coup de baïonnette, sans nulle rixe ni provocation. "

Cependant, si le goût pour les liqueurs spiritueuses et excitantes est si général, oserons - nous entièrement le condamner ? Faisons avec Rousseau cette judicieuse réflexion:

" Dans tout ce qui flatte les sens, l'abus est-il
" donc inséparable de la jouissance ? L'ivresse
" est-elle nécessairement attachée au goût du
" vin, et la philosophie serait-elle assez vaine
" ou assez cruelle pour n'offrir d'autre moyen

" d'user modérément des choses qui plaisent,

" que de s'en priver tout-à-fait (1)? "

En vain une morale farouche fait à l'homme un crime de tous les plaisirs: la morale du sage, l'épicuréisme de la raison (2), selon l'expression de Tourtelle, ne les interdira jamais, pourvu qu'ils soient modérés. S'il est vrai que dans toutes ses actions l'homme cherche la jouissance, et que nos passions et nos désirs n'aient pas d'autre but, il nous est permis de l'éprouver, tant qu'elle ne nous éloigne pas de la vertu. Caton lui-même se relâchait quelquefois de son austérité. (5)

Quoique que je me sois proposé de traiter particulièrement de l'ivrognerie, j'ai pensé

⁽¹⁾ J. J. Rousseau, Nouvelle Heloïse.

⁽²⁾ Epicure, que des hommes plus libertins que voluptueux, prennent pour maître, dit l'auteur de la Philosophie de la nature, savait circonscrire le cercle de ses jouissances pour jouir plus long - temps. Il n'imaginait pas des plaisirs factices pour se dégoûter des plaisirs de la nature; il ne rassemblait pas dans un instant de sa vie dix années d'existence.

⁽⁵⁾ Narratur et prisci Catonis
Sæpè mero caluisse virtus.
Honat. liv. III, od. 21.

qu'une exposition succincte des phénomènes de l'ivresse devait trouver ici sa place.

Pinel, dans sa Nosographie philosophique, fait de l'ivresse la seconde espèce du LXII.e genre, 4.º classe (névroses). Il en expose ainsi les symptômes : " Respiration nullement ", gênée ni stertoreuse, pouls nullement fé-" brile (1); quelquefois le visage pâle et les » traits altérés, d'autres fois la face rouge et , fortement colorée; assompissement pro-" fond, flexibilité des membres. " Il ajoute : " Elle se termine quelquefois du deuxiè-" me au troisième jour, ou même plus " tard, suivant les qualités du vin, la consa, titution particulière du malade, sa manière de vivre, et le plus souvent elle " ne dure point au - delà de six ou sept heures. "

Essayons de tracer un tableau un peu plus détaillé des effets progressifs de l'ivresse sur

⁽¹⁾ Dans l'ivresse le pouls est sensiblement accéléré; mais ce phénomène ne sussit pas pour établir le caractère de la sièvre. C'est dans ce sens qu'il faut entendre ces mots : pouls nullement fébrile.

DE L'IVROGNERIE.

19

les organes du mouvement et sur toutes les facultés physiques et intellectuelles.

Nous pouvons y distinguer trois degrés.

Dans le premier, qui mérite à peine le nom d'ivresse, la raison préside encore et se plaît à s'allier avec la gaîté: les soucis et les peines sont bannis (1); le plaisir a l'empire sans partage: le visage se colore; une douce chaleur s'y fait sentir; les yeux prennent plus d'expression; l'esprit devient plus vif.

Du vin d'Aï la mousse pétillante, Et du Tokai la liqueur jaunissante, En chatouillant les fibres des cerveaux, Y porte un feu qui s'exhale en bons mots (2).

Presque tous les individus se sentent pénétrés d'une vigueur nouvelle au physique et au moral (3). Tous les organes acquièrent une énergie et un bien-être inconnus. C'est alors

⁽¹⁾ Bacchus et afflictis requiem mortalibus adfert. TIBULL, lib. I, eleg. 8.

⁽²⁾ VOLTAIRE.

⁽³⁾ Ille liquor docuit voces inflectere cantu,
Movit et ad certos nescia membra modos.

Traull. op. cit. loco cit.

qu'Apollon prend plaisir à dicter à ses favoris. leurs vers les plus harmonieux.

- " Y en a plusieurs, dit Plutarque, à qui
- " le vin adjouste une asseurance et hardiesse
- " gaye et deslibérée, qui leur ayde à bien
- " faire leurs actions non fascheuses ni inso-
- " lentes, mais gracieuses et plaisantes: comme
- " l'on dict que OEschilus escripvoit ses tra-
- " gœdies en beuvant à bon escient, de sorte
- " que toutes estoyent de l'influence du bon
- ,, Bacchus (1). "

Tels sont à peu près les effets du vin ou des autres liqueurs spiritueuses bues modérément.

C'est alors que le sage se retire et laisse le champ libre au débauché (2). Bientôt la scène change : la joie fait place au tumulte; les discours enjoués sont suivis par des propos diffus,

⁽¹⁾ Plutarque, tom. XII, trad. d'Amyot, édit. de J. F. Bastien, 1784.

⁽²⁾ At ne quis modici transiliat munera Liberi,

Centaurea monet cum Lapythis rixa super mero

Debellata: monet, etc.

HORAT., lib. III, od. 20.

DE L'IVROGNERIE.

sans ordre et sans circonspection (1). La langue se gonfle, s'appesantit; une salive épaisse
et gluante embarrasse ses mouvemens; un
hoquet continuel ajoute à la difficulté de la
parole. Les yeux s'obscurcissent et ne distinguent que confusément les objets. Un bruissement continuel fatigue les oreilles. Les traits
se dépriment; tous les muscles s'affaissent et
perdent leur action motrice. Le dérangement
des facultés de l'ame répond au désordre des

Le vin peult tant, que le sage il destrave;
Il faict chanter l'homme, tant soit - il grave,
Rire, gaudir, et chanter et baller,
Et, ce que taire il debvroit, deceler. »

PLUTARQ., tom. VIII.

⁽¹⁾ Davantage c'est chose dont toute personne honneste, et qui a honte des choses infâmes et villaines, se doibt soigneusement contre-guarder, que de s'enivrer; car, comme disent auscuns, cholere est bien du mesme rang que la manie et fureur, mais yvresse loge et demoure toujours avecques elle, ou pour mieulx dire, c'est la fureur mesme, moindre quant à la durée du temps, mais plus griefve quant à la cause, d'austant qu'elle est volontaire, et que nous l'encourons de nous-mesmes, sans que rien nous y contraigne. Or, n'y a-il rien en l'ivresse que tant l'on blasme et reprenne, que l'intempérance du trop parler; car, comme dict le poëte,

organes extérieurs. Les actions ne peuvent plus exciter que la pitié ou la risée des spectateurs; la décence n'y est plus observée (1). La raison et l'esprit semblent s'être éclipsés; il leur succède une sorte de délire, dont la nature et l'objet varient, mais qui toujours approche de l'idiotisme. Les forces s'anéantissent: le corps ne peut plus se soutenir sur des pieds mal assurés; il chancelle et tombe;

Atque affigit humo divinæ particulam auræ.

L'estomac surchargé se vide par les vomissemens. Tous les sphincters se relâchent; les urines coulent, et quelquesois les excrémens s'échappent. Enfin, à ces dégoûtans symptômes succède un sommeil pénible, qui les termine plus ou moins promptement (2).

⁽¹⁾ Noë, ad unius horæ ebrietatem, nudavit semora quæ per sexcentos annos contexerat.

HIER. epist. ad Ocean.

⁽²⁾ Homère, qui connaissait la vertu narcotique des liqueurs spiritueuses, feint que Minerve, pour assurer les projets d'Ulysse, fait largement boire du vin aux poursuivans de Pénélope. « Alors, » dit - il, les fumées du vin font leur effet, ils ne peuvent plus

Il est un troisième degré d'ivresse, qui offre des symptômes plus graves encore : tels sont le coma, la manie furieuse, les convulsions, l'apoplexie et la mort même.

Je copie ici, d'après Pinel, un exemple de coma, emprunté des Observations médicales de Henricus ab Heers.

" Un homme, dans un état d'ivresse, était " plongé dans un sommeil profond depuis " quatre jours. On imagina que la cause en " pouvait être dans une compression du cer-" veau, à la suite d'une fracture, et on se " disposait déjà à faire l'opération du trépan. " Henricus ab Heers, en observateur habile, " examine les tégumens de la tête, et n'y " trouve aucune trace de lésion; il trouve le " pouls bien développé, et la respiration libre " et point du tout stertoreuse. Il rapproche

[»] se soutenir; les coupes leur tombent des mains; ils se disper» sent dans la ville, et vont à pas chancelans chercher à se cou» cher, n'ayant plus la force de se tenir à table, tant ils sons
» accablés de sommeil. » Odyssée d'Homère, liv. II, tom. I,
trad. de Madame Dacier.

" toutes les autres circonstances, et il affirme

" avec assurance que l'opération est superflue.

" En effet, ayant arraché avec effort quelques

" poils de la moustache de cet ivrogne, celui-

" ci se réveille en sursaut; il s'emporte avec

" violence contre le médecin, avec menace

" de le frapper, s'il ose encore toucher à sa

" barbe. "

Les exemples de fureur dans l'ivresse sont très-communs.

C'est au milieu d'un pareil état qu'Alexandre égorgea Clitus, son meilleur ami (1).

Séfi, souverain de Perse, étant ivre, tua une de ses femmes légitimes pour une cause légère (2).

" Les Illinois, peuples qui habitent les bords " du fleuve Mississipi, qui sont les plus doux " et les plus traitables des hommes, devien-" nent, dans l'ivresse, des forcenés et sem-

⁽¹⁾ Nihil aliud est ebrietas quam voluntaria insania et brevis furor. Hinc Alexander carissimum sibi ac fidelissimum amicum Clitum inter epulas transfodit. Senec, epist. 83.

⁽²⁾ Hist. ottomane par de la Croix, tom. II.

" blables à des bêtes féroces. Alors ils se

" jettent les uns sur les autres, se donnent

" des coups de couteau, se déchirent mu-

,, tuellement. Plusieurs ont perdu leurs oreilles,

" quelques-uns une partie de leur nez dans

" ces scènes tragiques (1). "

Le citoyen Noël (2) m'a communiqué, sur l'ivresse convulsive, l'observation suivante.

" En 1787, un sous-lieutenant du régiment

" d'Austrasie, infanterie, en garnison à Ver-

, dun, fut saisi d'ivresse avec fureur, à la suite

" d'un repas de corps, et éprouva des con-

, vulsions d'une violence extrême, pendant

", lesquelles il mordait la terre, se frappait

, la tête et les membres contre le sol. Quatre

, officiers et un tambour très-robuste, qui

" s'empressèrent de lui donner du secours;

, avaient beaucoup de peine à contenir le

" malade, de manière à l'empêcher de se

" meurtrir. Les assistans étaient épuisés de

⁽¹⁾ Mem. geograph., physiq. et hist. sur l'Asie, l'Afriq. et l'Amériq. tom. III, pag. 239.

⁽²⁾ Professeur et directeur de l'école de med. de Strasbourg.

" la place d'armes, lieu où cette scène hi-

" deuse se passait, vint jeter de son propre

" mouvement, sur le corps de l'officier con-

" vulsionnaire, un seau d'eau froide. Cette

. immersion subite fit cesser sur-le-champ

" les mouvemens convulsifs (1): le malade

" fut porté dans son lit avec la plus grande

" facilité, et recouvra, deux heures après,

", l'usage de la raison. "

Il n'est peut-être aucun praticien observateur qui n'ait vu l'apoplexie être une des suites de l'ivresse. L'observation que je présente ici, a été recueillie par le professeur Flamant.

" Au mois de juin 1792, un officier du " 105. régiment d'infanterie, âgé de 46 ans,

⁽¹⁾ Ce moyen pourrait être employé sans danger dans le cas de fureur et de convulsions produites par les liqueurs vineuses; mais il serait funeste dans le cas d'affection comateuse. Salomon Reiselius (Miscell. natur. curios. ann. 2) rapporte plusieurs faits qui prouvent que l'impression de l'eau froide est un remède efficace contre certaine espèce d'ivresse, telle que la fureur et les convulsions. Note communiquée par le cit. Noël.

.. d'une haute et forte stature, ayant le cou court et le teint fort animé, adonné au vin, " était allé dîner du camp d'Hesingen près Huningue, à un village voisin. Étant monté à cheval, à la suite de ce repas, pour aller se promener avec ses camarades, il fut forcé de descendre pour faire passer son cheval sur une planche étroite, couvrant un fossé qui se présentait sur sa route. Aussitôt il fut frappé d'apoplexie, causée par le vin et par un accès de colère auquel il s'était livré en s'obstinant à vouloir faire passer son cheval sur cette planche. Après " lui avoir donné les premiers soins pendant la nuit, je l'envoyai à l'hôpital d'Huningue, " où l'apoplexie se termina par une hémiplégie, pour laquelle il a fait depuis infruc-" tueusement usage, pendant plusieurs sai-", sons, des eaux de Bourbonne. "

Hippocrate a remarqué que si un individu ivre devenait tout à coup muet ou apoplectique, il mouroit dans les convulsions, à moins que la fièvre ne survînt, ou qu'il ne recouvrât la parole dans le temps où l'ivresse a coutume de cesser (1).

Enfin, quelquefois la mort même est l'effet immédiat de l'ivresse.

J'ai été temoin, dans le mois de Brumaire an cinq, d'un fait de cette nature.

Un charretier d'artillerie légère, âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament évidemment bilieux, avait fait la gageure de boire deux bouteilles d'eau-de-vie. Il parvint, dans l'espace d'une heure et demie, à boire cette quantité de liqueur alcoholique; mais, victime de cette sorte de bravade, il expira en vidant le dernier verre.

On aurait lieu de croire que quiconque a éprouvé une seule fois les accidens, même les plus communs, de l'ivresse, doit frémir au nom de la liqueur perfide, ou que du moins, à jamais en garde contre ses effets

⁽¹⁾ Si ebrius quispiam subitò obmutuerit, convulsus emoritur, nisi eum febris prehendat, aut, cum ad horam pervenerit qua crapulæ solvuntur, vocem recuperet. Aphoris. 5, Seet. 5.

pernicieux, il sait s'imposer de justes bornes dans son usage. Rien cependant n'est plus ordinaire que le spectacle d'hommes qui se complaisent dans cet état d'abrutissement. Tout le monde connaît cette réflexion d'un ivrogne: à la vue d'un de ses camarades de débauche, qui, étant ivre, se roulait dans la boue, il s'écrie, c'est pourtant ainsi que je serai demain!

La raison est une lumière qui doit servir à éclairer l'homme, mais qu'il peut, à son gré, affaiblir ou rendre plus brillante. Si, pour trouver le chemin du bonheur qu'il cherche sans cesse, il ne s'attache à ce guide précieux, il s'égare immanquablement. Dèslors, avide de tout ce qui l'excite, il oublie qu'il faut s'abstenir pour jouir. C'est ainsi que, séduit par le vin qui a flatté son goût et ajouté momentanément à ses plaisirs, l'homme en augmente progressivement la quantité, en revenant à son usage. Il refuse d'abord de réfléchir sur les suites de ce penchant nouveau, tandis qu'il pourrait encore

y résister (1); l'habitude se forme, et la corruption est complète. Bientôt ses sens blasés ne s'accommodent plus du vin ordinaire; il recourt, pour réussir à les exciter, à des vins plus spiritueux et aux liqueurs les plus fortes. Cependant une telle dissolution est pour ainsi dire autorisée. On s'y livre sans honte et sans même chercher à la couvrir des ombres du mystère. Tous les jours on voit des hommes se disputer entre eux, à qui boira le plus (2); et l'on pourrait, sans trop exagérer, rapporter à bien d'autres pays ce que l'Espion chinois écrit d'Aubenas en Vivarais.

" Dans quelques endroits du monde, on " est embarrassé de définir le caractère des " hommes; dans celui-ci, on a d'abord fait,

^{(1) »} Les yvrongnes, dit Plutarque, pour s'excuser et con-» tinuer leurs desbauches, disent qu'il faut prendre du poil de » la beste qui les a mordus, et chasser le vin par le vin, » resoudre l'yvrongnerie par l'yvrongnerie. «

^{(2) »} Belle gloire, s'écrie Tourtelle, que celle qui résulte » pour un être intelligent de se priver périodiquement de sa » raison, et de se ravaler souvent au-dessous de la condition » des bêtes! «

" car ils n'en ont point. La vie de ce peuple " est divisée en quatre âges périodiques: il " naît, il vit, il boit, et il meurt. Le troi-" sième est celui qui illustre le plus la na-" ture, et duquel elle tire le plus d'état. On " m'a montré ici le tombeau de deux gen-" tilshommes gourmets, dont les faits éclatans " sont à jamais gravés au temple de Mé-" moire; car l'un, dans une vie glorieuse " de quatre-vingts ans, avait vidé cent ton-" neaux de vin, et l'autre plus célèbre encore, " en avait avalé trente de plus, quoiqu'il " eût vécu vingt ans de moins.

" Dans la plupart des pays de l'univers, " on est enterré le lendemain du jour qu'on " a fini de vivre; ici on n'est enseveli que " long-temps après son trépas. Il y a tout " plein de gens dans cette ville qui, après " s'être abrutis par la débauche et être morts " civilement, existent encore machinalement. " Ces cadavres descendent tous les jours " régulièrement dans leur caveau, où ils " boivent à longs traits de cette liqueur ver" meille, qui les a déjà tués, et qui leur

", donne à présent une nouvelle vie artificielle.

" Tu peux bien t'imaginer que ces excès

" forcent les traits. S'il y avait ici un peintre,

" je t'enverrais une demi-douzaine de ces

" visages bourgeonnés. Nos physiciens ap-

" prendraient en les voyant, jusqu'à quel

" quel point la crapule peut défigurer la na-

", ture et la rendre hideuse. (1) "

Il est des constitutions tellement heureuses que rien ne semble d'abord pouvoir les altérer. Les hommes que la nature se plut ainsi à favoriser, boivent presque impunément une grande quantité de vin et d'autres liqueurs spiritueuses. La vigueur de leur tempérament protège long-temps l'équilibre des puissances vitales, et tous les organes jouissent d'une si grande énergie que la concentration des forces ne s'établit sur aucun d'eux que très-difficilement. Ces individus, selon l'idée de Desèze, ont des facultés organiques, qui, pour être avantageusement réduites en acte, ont besoin

⁽¹⁾ L'Espion chinois , lettre 99.

d'être vivement exercées. Sans doute, loin de leur nuire, le vin peut leur être nécessaire. Ils pourront même, sans inconvénient sensible, outre-passer quelquefois les bornes de la sobriété. Néanmoins, s'ils abusent trop long-temps de leurs forces, ils précipiteront une vieillesse qui devait naturellement pour eux être très-éloignée. D'ailleurs, ce qui convient dans un temps, souvent ne convient pas dans un autre; avec l'âge, le tempérament change, et les besoins se modifient (1). Si l'on conserve les mêmes habitudes quand on n'a plus les forces qui les soutenaient, les fibres qui sont en jeu, sont nécessairement montées au-delà de leur ton, comme le dit encore Desèze; et cet excès de ton est un état de maladie qui expose à des spasmes mortels (2).

⁽¹⁾ Diversos diversa juvant : non omnibus annis
Omnia conveniunt : res prius apta nocet.

Cornel. Gall. eleg. 1.

⁽²⁾ Jam subeunt morbi, subeunt discrimina mille;

Jam dulces epulæ, deliciæque nocent:

Cogimur à gratis animum suspendere rebus,

Atque ut vivamus, vivere desinimus;

34 DE L'IVROGNERIE.

Attachons-nous à examiner les effets de l'ivresse habituelle sur le physique et sur les facultés intellectuelles et morales; étudions aussi l'influence qu'elle peut exercer sur la société.

"L'yvrognerie, dit Montaigne, me semble "un vice grossier et brutal. L'esprit a plus "de part ailleurs: et il y a des vices, qui "ont je ne sçay quoi de généreux, s'il le faut "ainsi dire; il y en a où la science se mesle, "la vaillance, la prudence, l'addresse et la "finesse: cettuy-ci est tout corporel. "(1)

Si nous considérons au physique les désordres qu'entraîne l'ivrognerie, nous observerons qu'elle produit chez la plupart des individus qui y sont adonnés, des céphalées, des vertiges (2), le tremblement des mem-

Sola jacens natura manet, quæ sponte per horas Solvitur et vitio carpitur ipsa suo.

Op. citat. loco citat.

⁽¹⁾ Montaigne, Tom. 2.

⁽²⁾ Vid. Bonnet, Medec. septentri. cap. 7, sect. 16, lib. 1, et Lieutaud, histor. anatomico-medic. observ. 269, lib, 5, extract. ex Valsalva.

bres (1). L'estomac, fatigué et émoussé, remplit languissamment ses fonctions, et ne peut plus être excité convenablement que par la présence des liqueurs fortes : l'appétit est presque nul (2). Une insomnie cruelle perpétue un mal-aise général, jusqu'à ce que de nouvelles débauches viennent momentanément y mettre fin. Les forces, au lieu de se diriger sur les organes des mouvemens, se concentrent sur l'épigastre. La fibre se dessèche; l'énergie des sens diminue. Chez un grand nombre le visage est vivement coloré, ou semble injecté d'un liquide violet; chez quelques-uns il est pâle et d'une couleur livide.

On m'a rapporté ,, que dans le pays de ,, Liège, où l'on fait un grand usage de bière

⁽¹⁾ Vid. Morgagni. de sedib. et caus. morborum, epist. 42, artic. 30, lib. 1; et Lieutaud, op. citat. obs. 161, lib. 1.

^{(2)} En lui tout se dégrade,

Les mets ne slattent plus son appétit malade, Et d'un jus pétillant, dans sa coupe versé, La sève se dérobe à son goût émoussé.

Trad. de la Satyre X de Juvenal, par Thomas.

" et d'eau-de-vie de grains et de baies de " genièvre, on rencontrait plus communé-" ment qu'ailleurs des hommes usés par la " boisson; qu'ils étaient désignés dans la lan-" gue vulgaire sous le nom de baumæl, et en " français sous celui de blasé; que dans cet " état les hommes ont les joues blêmes et " œdématiées, plus particulièrement vers les " angles de la mâchoire inférieure; que leurs " lèvres restent pâles dans une température " modérée, mais qu'elles deviennent bleuâtres " étant exposées au froid; qu'ils vivent encore " assez long-temps dans cette situtation, et " finissent ordinairement par mourir d'hydro- " pisie (¹). "

⁽¹⁾ Vos farciendo deditos abdomini,

Mortem haurientes unde vitam cæteri,

Quos mane primum seraque videt vespera

Mensæ assidentes poculisque grandibus,

Infame donec sitis intuentibus,

Fædam vomentes crapulam, spectaculum,

Homines quis esse credat istis vultibus

Liventibus, tot fronte ficta pustulis,

Naso pyropis tot madente marcidis,

Cingente limbo oculos rubentes coccino;

37

Tous les médecins praticiens s'accordent à reconnaître que les ivrognes sont sujets à la frénésie (1), à l'apoplexie (2), et à différentes maladies du cerveau (3); à la paralysie (4), aux fièvres ataxiques on malignes (5), à l'asthme (6), aux inflammations des pou-

Oculis fluore turgidis vinaceo,
Rictu madente, diffluentibus genis?
Vos imò quisnam compararit bestiis?
Namque ebriosas nemo vidit bestias.
Quà sorte dignos ergò vos censebimus?
Hac scilicet: vivos et ebrietas suos
Afficere pænis quibus amatores solet;
Vos usque et usque strenuè distorqueat,

Tumuloque stratos perpetua premat sitis. N. NESCREUS.

- (1) Vid. Morgagni, op. cit. epist. 7, art. 11, lib. 1; et Lieutaud, obs. 39, lib. 5, extract. ex actis Parisiens.
- (2) Vid. Morgagni, epist. 3, art. 6; epist. 60, art. 12. Lieutand, obs. 269 et 276; lib. 3. Bonnet, op. cit. cap. 7; Sect. 16, lib. 1.
- (3) Morgag. epist. 44, art. 3, et epist. 4, art. 16, lib. 1. Lieutaud, obs. 28, lib. 3, extract. ex Bonnet.
- (4) Morgagni, epist. 5, art. 11, lib. 1. Bonnet, cap. 7, sect. 16, lib. 1.
- (5) Pinel, Nosograph. philosoph. Lieutaud, obs. 28, lib. 3; extract. ex Bonnet; et obs. 39, lib. eodem extract. ex actis Parisiens.
 - (6) Morgag. epist. 14, art. 27; et epist. 21, art. 49:

mons (1) et autres affections de la poitrine; aux anévrismes internes (2); aux obstructions de l'œsophage (a), du pylore (b), du pancréas (c), du foie (d), du mésentère et des autres viscères abdominaux (3); à la jaunisse (4); aux hydropisies de la poitrine (a) et du bas-ventre (b), et à l'anasarque (c) (5); aux dyssenteries gangréneuses (6); aux maladies de peau (7), etc.

⁽¹⁾ Morgagni, epist. 21, art. 4. Lieutaud, obs. 867, lib. 2; extract. ex Haen.

⁽²⁾ Morgagni, epist. 24, art. 34. Lieutaud, obs. 797, obs. 802, extract. ex Heurn. et obs. 817, extract. ex Barrer, lib. 2.

^{(3) (}a) Lieutaud. obs. 100, extr. ex. act. Edimburg. (b) Obs. 180. extract. ex Hasenohrl. (c) Morgagni, epist. 70, art. 5, epist. 39, art. 12. (d) Lieutaud, obs. 522, extract. ex Biader; obs. 575, ext. è diario.

⁽⁴⁾ Lieutaud. obs. 635, extract. ex Piso. Obs. 741, extract. ex G. Patin.

⁽⁵ a) Lieutaud, obs. 862, extract. e miscell. curiosis. obs. 867, ex Haen. (b) Obs. 655, ex Piso; obs. 655, ex Panarol. (c) Morgag. epist. 58, art. 18.

⁽⁶⁾ Lieutaud, obs. 391, extract. e nostris adversar. obs. 420, ex Barbett-

⁽⁷⁾ Morgag. epist. 21, art. 52. Lieutand, ohs. 741, extract. ex Patin.

DE L'IVROGNERIE.

Bartholin dit avoir vu périr des ivrognes, de la bouche desquels était sortie une flamme ardente (1). Bonnet cite aussi un exemple pareil (2).

" Ce n'est point une hyperbole, s'écrie " l'auteur de la Philosophie de la nature, de " dire que de dix-huit cents maladies qui " affligent l'espèce humaine, il y en a quinze " cents qui viennent de son intempérance. " " Les boissons spiritueuses, dit Hufeland, " sont un feu liquide que l'homme avale; " elles accélèrent d'une manière effroyable la " consomption de la vie, et nous détruisent " pour ainsi dire à petit feu (3).

⁽¹⁾ Thom. Bartholin. centur. 3 , histor. 56.

⁽²⁾ Et quod antè 18 annos accidit patricio cuidam Erfurtensi, quem noctu vocatus inveni mortuum, flamma spiritus vini, quem in nimia copia assumpserat, ex ore ejus exeunte.

BONNET, cap. 8, Sect. 16.

⁽⁵⁾ HUEBLAND, Art de prolonger la vie humaine, 1. partie. Traduct. française.

Tout ce qui sert à exciter perpétuellement et trop fortement l'énergie du système nerveux, doit finir par l'user. C'est ainsi que les stimulans trop long-temps employés amènent la torpeur, deviennent pour ainsi dire narcotiques, en un mot produisent des

Rarement les individus qui s'enivrent habituellement, arrivent à une vieillesse avancée; ils succombent le plus souvent, comme l'observe Tourtelle, entre la cinquantième et la soixantième année, sous le poids de quelqu'une des maladies dont nous venons de parler (1); mais fréquemment encore la catastrophe est une mort subite (2).

Enfin il est avéré que les corps de plusieurs personnes livrées fréquemment aux excès dans l'usage des liqueurs spiritueuses, ont été embrasés par le simple contact d'une substance quelconque en état d'ignition, et

effets diamétralement opposés à ceux qu'on attendait. La poudre anti-arthritique du duc de Portland ne pourrait-elle pas servir d'exemple?

⁽¹⁾ Dans de grand nombre d'observations que j'ai trouvées particulièrement dans Lieutaud, Morgagni et Bonnet, j'ai pu remarquer que presque tous les individus ivrognes qui en sont les sujets, avaient rarement passé la soixantième année.

⁽²⁾ Morgagni, epist. 26, art. 57, et art. 15; epist. 4, art. 16. Forest. observ. 27, lib. 9. Zacut. prax. admirab. obs. 126, lib. 5.

Quosdam vino vel ejus spiritu inebriatos in curru vel lecto mortuos inventos esse hodie multis notum est.

BONNET., cap. 8, Sect. 16.

consumés presque entièrement par une combustion rapide (1).

Je ne puis m'empêcher de remarquer, avec Aimé Lair, que cette combustion n'a eu lieu ou n'a été connue que sur des femmes. Sans chercher dans le champ des hypothèses l'explication de cette singularité, je me contenterai de citer ici un passage de Plutarque, qui semble être en faveur de l'idée que, toutes choses égales d'ailleurs, le corps des femmes est plus apte à la combustion.

"L'expérience des bruslemens des corps, "dit-il, monstre et prouve que les corps des "femmes sont plus chaulds que ceulx des "hommes, parce que ceulx qui ont la charge "de brusler les corps, en mettent toujours "un de femme parmi dix d'hommes, car "il ayde à faire brusler les autres, 'd'autant

⁽¹⁾ Voyez l'ouvrage de Pierre-Aimé Lair, sur les combustions humaines, où l'auteur rassemble une douzaine d'exemples de cette espèce de combustions, fournis par des observateurs graves et dignes de foi, tels que Le Cat, Vicq-d'Azir, Bianchini, Rolly, Maffey, etc.

" que leur chair a je ne sçay quoi de gras

" qui brusle comme une torche, de ma-

" nière qu'il sert de bois sec à allumer les

" autres " (1).

A ces observations sur les effets que produit au physique l'ivrognerie, ajoutons les désordres que nous démontre l'antopsie cadavérique dans la plupart des viscères.

Chez les uns, on trouve la substance du cerveau sèche et dense, les méninges livides et entièrement desséchées (2); chez d'autres, les artères considérablement diminuées dans leur calibre, offrant des concrétions osseuses, et leurs membranes épaisses, dures et rigides (3).

Chez quelques-uns les poumons sont fortement adhérens à la plévre, et présentent tantôt des skirrosités et tantôt des foyers d'un

⁽¹⁾ Plutarque, tom. XII, pag. 134.

⁽²⁾ Lieutaud, obs. 28, extract. ex Bonnet. Obs. 39, ex actis Parisiens.

⁽⁵⁾ Morgagu. epist. 58, art. 15; epist. 44, art. 5, et epist. 55, art. 10.

pus extrêmement fétide, etc. (1). Souvent on rencontre les tuniques de l'estomac raccornies et des portions de ce viscère skirreuses (2). Il existe plusieurs observations de pylore rétréci, skirreux et calleux (3). Très-souvent aussi le mésentère, le pancréas et le foie se trouvent calleux, stéatomateux et skirreux, d'un tissu compact, dur et sec (4). Dans quelques-uns on a vu les intestins grêles ulcérés et même frappés de sphacèle (5).

L'ivrognerie n'exerce pas une influence moins funeste sur les facultés intellectuelles.

⁽¹⁾ Morgagn. epist. 27, art. 29; epist. 58, art. 14. Lieutaud, obs. 161, extract. ex Blancard; obs. 217 extract. e miscell. curios.

⁽²⁾ Morgag. epist. 58, art. 15; epist. 69, art. 2; epist. 70, art. 5; epist. 29, art. 12. Lieutaud, obs. 84, extract. e diario. Dans le journal de médecine, etc., par les citoyens Corvisart, Leroux et Boyer, mois de frimaire, an IX, on trouve une observation sur un cancer à la grande courbure de l'estomac, produit par l'usage habituel de l'eau-de-vie bue le matin à jeun.

⁽⁵⁾ Morgagn. epist. 76, art. 25. Lieutaud, obs. 180, extract. ex Hasenohrl.

⁽⁴⁾ Lieutaud, obs. 522, extract. ex Biader; obs. 539, e diario; obs. 625, miscell. curios. obs. 54 ex Morgagn.

⁽⁵⁾ Lieutaud, obs. 591, extr. ex nostris advers. obs. 411, extract. ex Morgagn.

Si la machine humaine a besoin, selon l'idée de Borden, d'être soumise à un triumvirat pour être convenablement gouvernée, ce ne sera point impunément que l'estomac envahira le domaine des forces et en deviendra comme le centre unique. Le cerveau, privé par là même de la proportion de forces nécessaire pour remplir ses fonctions, n'est plus suffisamment exercé, et perd son énergie. D'ailleurs le spasme qui bientôt affecte l'épigastre, irradie sur le cerveau et sert encore à troubler l'action de ce derniez viscère. C'est alors que la vie animale, pour parler le langage de Bichat, de ce médecin, homme de génie, dont la perte est pleurée par tous les amis de la science; c'est alors, dis-je, que la vie animale a perdu son empire et que la vie organique semble seule subsister. C'est alors que la passion dominante étouffe le principe des sensations, de la perception et de l'imagination. Aussi les ivrognes sont-ils impropres aux travaux de l'esprit; et tel individu qui, avant de se livrer aux excès des boissons

45

spiritueuses, avait donné des preuves de génie, finit, en s'adonnant à ce vice, par s'abrutir entièrement.

J'ai connu un officier de santé dont les études préliminaires et les premiers pas dans la science médicale avaient été marqués par les plus brillans succès, qui, ayant contracté la malheureuse habitude de s'enivrer journellement, devint dans l'espace de deux ans méconnaissable au physique et au moral. Sa mémoire et son imagination, qui autrefois avaient été très-vives, étaient affaiblies au point qu'il était tombé dans un état voisin de la stupidité.

C'est encore le propre de l'ivrognerie, en opprimant la vigueur de l'ame, de détruire le courage, la fermeté de caractère, et les qualités du cœur.

" Ceux qui ont voyagé dans les Pyrénées, " dit Pinel (1), savent que les habitans de " ces montagnes se divisent en voituriers et

⁽¹⁾ Nosographie philosoph.

" en pasteurs. Les premiers, obligés de mener " la vie la plus dure, ont recours sans cesse " à des liqueurs fortes pour soutenir le froid " et le travail. Ces hommes, dont le som-" meil est semblable à une léthargie, ont " tous les vices attachés à la crapule; ils pé-" rissent en général de bonne heure, et ils

" ont des enfans faibles et infirmes. "

" Les pasteurs, au contraire, ne se nour-" rissent que de pain de seigle, de lait et de " fromage. Ils sont doux, obligeans et d'une " franchise singulière. Ils sont aussi remar-" quables par leur vigueur et leurs forces, et " ils combattent avec avantage les ours et les " autres animaux féroces. On les voit aussi " parvenir à une vieillesse extrême. "

C'est ainsi que l'ivrognerie devient le germe de toute sorte de vices (1).

⁽¹⁾ Les vertus devraient être sœurs,

Ainsi que les vices sont frères:

Dès que l'un de ceux-ci s'empare de nos cœurs,

Tous viennent à la file, il ne s'en manque guères.

LA FONTAINE, liv. 2, fable 25.

Marc-Antoine était né avec un cœnr noble et les qualités les plus précieuses de l'esprit: l'ivrognerie le perdit, autant que son amour pour Cléopâtre, et pervertissant ses dispositions naturelles, le rendit un homme sanguinaire (1).

Quoi qu'on dise de la prétendue bonté ou bonhomie des ivrognes, il serait aisé de se convaincre que ces qualités sont subordonnées aux circonstances où se trouvent ces individus. Qu'un simple particulier paraisse soumis, le lendemain de ses débauches, à celui qui a droit de lui commander, rien d'étonnant; il emploie le seul moyen qui lui reste pour être supportable. Mais qu'on élève ses regards sur ces êtres que la crainte des lois ne peut atteindre, on verra que ceux

⁽¹⁾ Marcum Antonium magnum virum et ingenii nobilis, quæ alia res perdidit, quam ebrietas et Cleopatræ amor? Hæc illum hostem reipublicæ, hæc hostibus suis imparem fecit, cum inter apparatissimas epulas, vino gravis, sitiret tamen sanguinem. Solet nempè vinolentiam crudelitas sequi: omne vitium ebrictas et incendit et detegit, etc. Senec. epist. 83.

dont l'ame fut entachée de ce vice, furent rarement doux et bons.

Pierre, Czar de Russie, cet homme d'ailleurs si digne d'être appelé grand, qui, sans
être décidément ivrogne, faisait fréquemment
des excès dans l'usage du vin et des liqueurs
fortes, éprouvait alors des accès de fureur,
au milieu desquels il commettait quelquefois
des actes de cruauté. Quand il était apaisé,
il disait en rougissant: " J'ai réformé ma
" nation, je n'ai pu me réformer moi" même " (1).

En lisant l'histoire des rois de Perse, on reconnaît que tous ceux qui furent adonnés à l'ivrognerie, portèrent la cruauté à l'extrême. Bien plus, on peut remarquer que plusieurs, dont le règne avait été d'abord signalé par la douceur et la bienfaisance, devenaient sanguinaires, s'ils contractaient l'habitude de l'ivresse; et que si, par l'effet de quelque circonstance, ils cessaient leurs

⁽¹⁾ Histoire de Pierre le Grand par Voltaire.

excès dans l'usage des liqueurs spiritueuses, leur caractère de bonté naturelle reprenait sur eux son empire.

On ne peut douter encore que cette funeste habitude, en ravalant la dignité de tout homme, ne soit particulièrement contraire à la décence et à la gravité qui doivent caractériser les êtres entre les mains desquels les intérêts publics sont remis.

Venceslas, dit le Fainéant, roi de Bohème, avilit tellement le diadème par son ivrognerie, que les électeurs tinrent une diète à ce sujet, et le déposèrent du trône (1).

Dans le Mexique, avant que ce pays fût soumis aux Espagnols, l'ivrognerie était regardée comme le plus odieux des vices. On rasait publiquement ceux qui en étaient convaincus, et leur maison était abattue. S'ils exerçaient quelque office public, ils en étaient dépouillés et déclarés incapables de jamais remplir aucune charge (2).

⁽¹⁾ Hist. ottom. par de la Croix.

⁽²⁾ Histoire des deux Indes, par G. Th. Raynal, tome III.

50

Si l'ivrognerie d'un souverain fit quelquefois le malheur d'un peuple (et souvent des causes plus légères ont entraîné les effets les plus terribles), combien de fois ne désole-telle pas les familles particulières! Combien de fois ce vice, éteignant dans le cœur des pères de famille le souvenir de leurs devoirs envers leurs compagnes et les fruits de leur union, n'est-il pas une source de chagrins, de scandales et de misère!

vie

Puisque les effets de l'ivresse habituelle sont si pernicieux, et que l'expérience journalière nous démontre les désordres qu'elle produit, pourquoi est-elle si commune? et quelles sont les causes qui déterminent à la contracter?

L'homme a besoin de s'occuper; la nature lui fit une loi du travail : malheur à lui s'il cherche à s'y soustraire! L'oisiveté est la mère de tous les vices; et l'ivrognerie est une des grandes ressources des désœuvrés.

Le chagrin paraît aussi quelquesois donner lieu à cette habitude. C'est ainsi que la

classse indigente du peuple, mal nourrie, se procure, tant qu'elle le peut, l'eau-devie et toute autre liqueur forte, qui, en suspendant ses peines et ses inquiétudes, lui fait éprouver quelques sensations agréables.

J'ai souvent pu reconnaître que différentes personnes adonnées à l'ivrognerie, et des femmes particulièrement, y avaient été entraînées par de violens chagrins. Ariane, abandonnée par Thésée dans l'île de Naxos et en proie au désespoir, est consolée par Bacchus.

L'exemple enfin, ce tableau vivant, comme le dit un moraliste moderne, qui peint la vertu et le vice en action, et communique son impression à tous les cœurs qu'il atteint, fait naître souvent cette funeste habitude. Il fut un temps où l'ivrognerie était en France, pour ainsi dire, à la mode : ce fut particuliérement sur la fin du règne de Louis XIV et pendant la régence. Les grands et le souverain lui-même donnaient l'exemple : le peuple se plaisait à les imiter. Heureusement cette

dissolution est devenue moins générale; et ce n'est plus guères que parmi les individus sans éducation, qu'on trouve communément des ivrognes.

Après avoir parlé des phénomènes de l'ivresse et des suites de l'ivrognerie, nous devons nous occuper des moyens à leur opposer.

L'ivresse est une affection qui presque toujours se guérit par les seules forces de la
nature : rarement exige-t-elle les secours de
la médecine; ses effets se dissipent peu-à-peu
par le sommeil, le repos, et ensuite par l'usage
d'un air frais (1). Seulement il reste quelquefois une sorte de faiblesse dans les membres; les individus éprouvent des dégoûts,
un sentiment pénible de chaleur, des rapports nidoreux et un état particulier de malaise à l'estomac, dont ils parviennent facilement à se débarrasser par quelques moyens
diététiques.

Mais si l'ivresse donne lieu à des accidens

⁽¹⁾ On parvient souvent à faire cesser l'ivresse par l'asage intérieur des acides végétaux, et particulièrement du vinaigre.

graves, tels que le coma, les convulsions ou l'apoplexie, sans doute ces symptômes demandent une attention sérieuse de la part du médecin.

Entrer ici dans des détails sur le traitement de ces affections, ce serait s'écarter de mon objet : tous les écrits des médecins praticiens contiennent d'ailleurs des règles propres à diriger dans le traitement de chacune d'elles. Je dois cependant observer que la circonstance de l'ivresse peut exiger quelques modifications, et qu'il est en conséquence trèsessentiel d'y avoir égard. On pourra facilement s'assurer que la maladie est due à l'ivresse, non-seulement par le rapport des assistans, mais par l'odeur qu'exhale l'individu, et par la nature des vomissemens qui, dans beaucoup de cas, surviennent spontanément. L'erreur ici pourrait devenir très-funeste. C'est ainsi qu'il serait dangereux de confondre l'apoplexie due à l'ivresse avec une apoplexie sanguine ordinaire. L'attention alors est d'autant plus nécessaire, que cette affection, qui a pour cause l'ivresse, présente fréquemment tous les symptômes d'une apoplexie sanguine (1). Forestus cite un exemple d'une pareille méprise dans un cas de cette nature. L'estomac étant presque toujours plein, la première indication est en général de faire vomir. La saignée pourrait devenir mortelle dans le cas d'apoplexie (2). Enfin, dans la plupart des autres accidens nerveux, l'immersion subite dans l'eau froide peut être très-efficace, comme il est prouvé par l'observation communiquée par le citoyen Noël. Observons qu'en général ces différentes affections, quand elles sont produites par l'ivresse, sont bien moins dan-

⁽¹⁾ Illa verò (per ebrietatem) sæpiùs spontè solvitur, nec confundenda cum apoplexià sanguineà, etc.

Sauvag. class. 6, debilit.

⁽²⁾ Dans le recueil périodique de la société de médecine de Paris, tom. 13, pag. 162, on trouve quelques observations communiquées par le citoyen Gaultier-Claubry, desquelles l'aûteur conclut que la saignée peut être souvent utile dans quelques indigestions vineuses. Mais, ainsi que l'observe le cit. Sédillot, rédacteur du journal, cette opinion a besoin d'être étayée d'un bien plus grand nombre d'observations pour être constituée précepte dans une circonstance aussi périlleuse.

gereuses que quand elles sont dues à toute

Quant à l'ivrognerie, elle n'est point une maladie isolée; elle est plutôt un vice moral. Mais observons que, 1.º l'effet de l'abus des liqueurs vineuses est d'affecter le système nerveux; 2.º que quelquefois il décide, chez les sujets encore jeunes et d'une constitution trèsrobuste, des maladies inflammatoires; 3.º que le même abus, prolongé long-temps, porte le dernier degré de débilité, non-seulement sur l'estomac, mais encore sur toute l'économie animale, et dispose à cette foule de maladies dont nous avons fait l'énumération.

D'après ces considérations il est aisé de reconnaître que le traitement doit être dirigé et modifié suivant les diverses indications qui se présentent. Ainsi, dans le premier cas, on doit avoir pour but de faire cesser l'affection nerveuse produite par l'abus des liqueurs vineuses: on y parviendra en diminuant journellement la proportion de la liqueur usitée, et en puisant les médicamens dans la classe

des anti-spasmodiques. 2.º Dans le cas de maladies inflammatoires, on doit employer le régime anti-phlogistique. 3.º Quand les sujets ivrognes sont parvenus à un état extrême de faiblesse et sont menacés de cachexie, on prescrit les médicamens propres à relever les forces, non choisis parmi les stimulans énergiques, mais parmi les toniques analeptiques. 4.º Enfin, ces mêmes remèdes conviennent doublement dans le traitement des affections chroniques. N'oublions pas surtout de dire que la plupart des moyens les plus salutaires doivent être tirés de l'hygiène.

Si l'habitude de l'ivresse n'est point formée depuis long-temps, on peut encore espérer d'en arrêter les progrès. Quelquefois les individus ont été corrigés de ce penchant par une indisposition un peu grave, causée par une débauche. On a même d'autres fois réussi à dégoûter pour toujours des boissons vineuses, en mêlant à propos à ces boissons quelques substances désagréables. Des moyens puisés dans la morale peuvent aussi réussir.

On demandait à Anacharsis comment on se garantissait de devenir ivrogne : Si, inquit, præ oculis habeat ebriorum indecora facta dictaque (1).

Mais si l'habitude est ancienne, rarement obtiendrons- nous du succès. Les ivrognes pour la plupart préfèrent à une vie sobre, qui promet une heureuse santé, la persévérance dans leurs débauches, quelle que puisse être la cohorte des maux qui les menacent. Plutarque rapporte qu'un certain ivrogne ne voulait pas que son médecin le guérît d'une fièvre dont il était travaillé, de peur de perdre en même temps l'altération perpétuelle qu'il éprouvait, et par conséquent le plaisir de l'assouvir en buvant.

Souvent il serait dangereux de vouloir interdire tout à coup la liqueur usitée.

J'ai connu un nommé Limousin (2), qui, depuis seize ans qu'il était militaire, avait été

⁽¹⁾ Diog. Laert. in Anachars.

⁽²⁾ Cavalier au huitième régiment (Cuirassiers).

adonné à l'ivrognerie. Le séjour des armées françaises dans le pays ennemi favorisa surtout son penchant. Nourri gratuitement chez ses hôtes, il savait ordinairement encore en obtenir toute l'eau-de-vie qu'il désirait; et dans les marches ou les bivouacs, il se procurait avec sa paye sa boisson favorite: journellement il était ivre, et ce genre de vie dura environ cinq ans. Enfin, à la rentrée de son régiment en France, toutes ses ressources manquerent. Sa paye très-modique dut être en grande partie employée à sa subsistance; des-lors il ne put avoir que rarement de l'eaude-vie et toujours en bien moins grande quantité que ne l'exigeaient son goût et son appétit. Il devint d'une maigreur extrême dans l'espace de quelques mois, et entra à cette époque à l'hôpital militaire de Strasbourg, étant incapable de faire aucun service militaire. Là il fut plus rigoureusement encore privé de liqueurs alcoholiques; ses forces s'épuisèrent entièrement, et il mourut au bout de six semaines, à dater de son entrée à

l'hôpital, dans le dernier degré de marasme et de consomption.

Je tiens pour sûr que cet homme n'a succombé que parce qu'il s'est trouvé forcé, brusquement et sans gradation, de changer son genre de vie habituel.

L'habitude de l'ivresse demande donc des considérations particulières de la part du médecin. Quelque grave que soit la maladie d'un individu accoutumé aux excès de ce genre, fût-elle même inflammatoire, il y aurait presque toujours du danger à lui interdire totalement sa boisson usitée. C'est à ces circonstances qu'on peut appliquer cet aphorisme d'Hippocrate: les choses auxquelles on est accoutumé depuis long-temps, fussent-elles mauvaises en elles-mêmes, sont ordinairement moins dangereuses que les choses inusitées (¹).

" Il y a des hommes, dit Dumas, pour qui " l'habitude du vin et des liqueurs spiritueu-

⁽¹⁾ A multo tempore consueta, etiamsi deteriora, insuetis minus molesta esse solent. Aphor. 50, Sect. 2.

" ses est telle qu'il faut leur en permettre " dans les maladies où il serait contraire, et " que l'on décide chez eux les symptômes " les plus fâcheux lorsqu'on ose les priver " d'en boire (1). "

Van-Swieten rapporte qu'il avait souvent ouï dire à Boerhaave, qu'un homme, aussi célèbre par ses excès dans l'usage du vin que par sa naissance, tomba malade. Malheureusement son médecin ordinaire, qui faisait avec lui de fréquens sacrifices à Bacchus, se trouva absent. D'autres médecins furent appelés, et ordonnèrent la saignée et des boissons rafraîchissantes. La maladie empira; le même traitement fut continué, et le malade fut conduit aux portes de la mort. Lorsque son ami revint et fut le visiter, il le trouva réduit à la dernière extrémité, et après l'avoir vu, il dit en riant à ses confrères : se solum probe novisse quà murià hoc corpus condiri deberet ne putresceret. Il ordonna de suite un verre de

⁽¹⁾ Princip. de physiologie, tom. 2.

bon vin du Rhin. Le malade suivit volontiers cet avis; ses forces se relevèrent sensiblement de jour en jour par ce moyen, qui fut continué, et ainsi il échappa, dit Van-Swieten, à une maladie très - dangereuse (1).

Presque toujours la cure des ivrognes, lorsqu'ils sont malades, est très-difficile. "Quand "ces malheureux sont malades, dit Hufeland, "il est presqu'impossible de les guérir, parce "que leur corps, accoutumé aux stimulans "les plus forts, n'est plus susceptible de l'im"pression d'un autre qui l'est moins (2). "

Concluons que l'ivresse est une vraie maladie, qui affecte particulièrement le système nerveux; qu'en conséquence Pinel l'a convenablement placée, dans son tableau nosographique, parmi les nevroses; que quelquefois cependant elle décide des affections inflammatoires; que l'ivrognerie produit presque toujours un état de débilité extrême sur toute

⁽¹⁾ Van-Svieten, de cognoscendis et curandis morbis, 5. 602.

⁽²⁾ Hufeland, ouvrage cité, lieu cité.

l'économie, entraîne l'inertie des solides et la dépravation des humeurs, et détermine un grand nombre de maladies asthéniques, qui pour la plupart sont incurables et abrègent sensiblement la vie.

Disons aussi que les individus qui contractent l'habitude de l'ivresse, étouffant dans leurs cœurs le germe des vertus et le souvenir de toute espèce de devoirs, ne sont pas seulement coupables envers eux-mêmes, mais encore envers la société, où ils portent un exemple contagieux et souvent même des qualités perncieuses, destructrices de son bonheur. Ajoutons qu'en rejetant les faux principes des apôtres de l'intempérance, nous sommes loin cependant d'interdire l'usage modéré des jouissances qui n'ont rien de contraire à la santé et à la vertu. Nous nous plaisons à remarquer avec Pinel ,, qu'entre la débauche " et l'abstinence la philosophie a marché avec sagesse; elle aime, dit-il, à l'exemple " d'Horace, à dérider son front avec des amis " choisis et autour d'une table où regne, non

" une profusion fastidieuse, mais le goût,

" l'élégance, une nourriture saine : elle se fait

" d'ailleurs une heureuse habitude de la

" sobriété, et regarde, avec Pythagore (1),

" les fonctions de l'estomac comme le plus

" ferme soutien de la santé, de la sérénité

", de l'ame et du bonheur. "

Qu'il me soit permis, en finissant, d'observer, si je parais être entré trop souvent
dans des détails puisés dans la morale, que
forcé, pour ainsi dire, de renoncer à l'espoir
de remédier au mal, mon but doit avoir été
particulièrement de chercher à le prévenir.
D'ailleurs la médecine ne s'isole point : elle ne
s'occupe pas seulement des maladies proprement dites; elle est, comme l'a dit le professeur Cabanis, une sorte de magistrature
dont l'influence doit s'exercer sur tout ce qui
intéresse le bonheur de l'homme.

⁽¹⁾ Pythagore, qu'on s'efforce de faire passer pour enuemi de tout plaisir, mais qui fut placé à juste titre parmi les médecins les plus fameux de la Grèce, ne condamnait que l'excès du via.

the water on water to The state of the s be the second of the party of the second Advisory States of the State of States Comment of the state of the sta

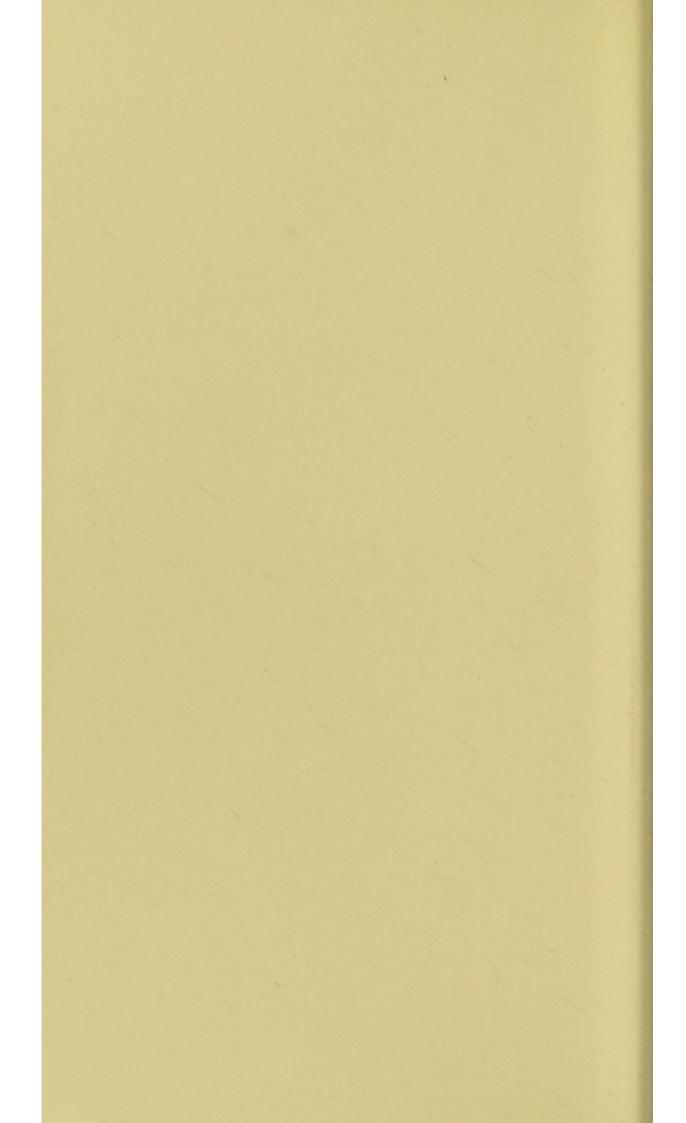








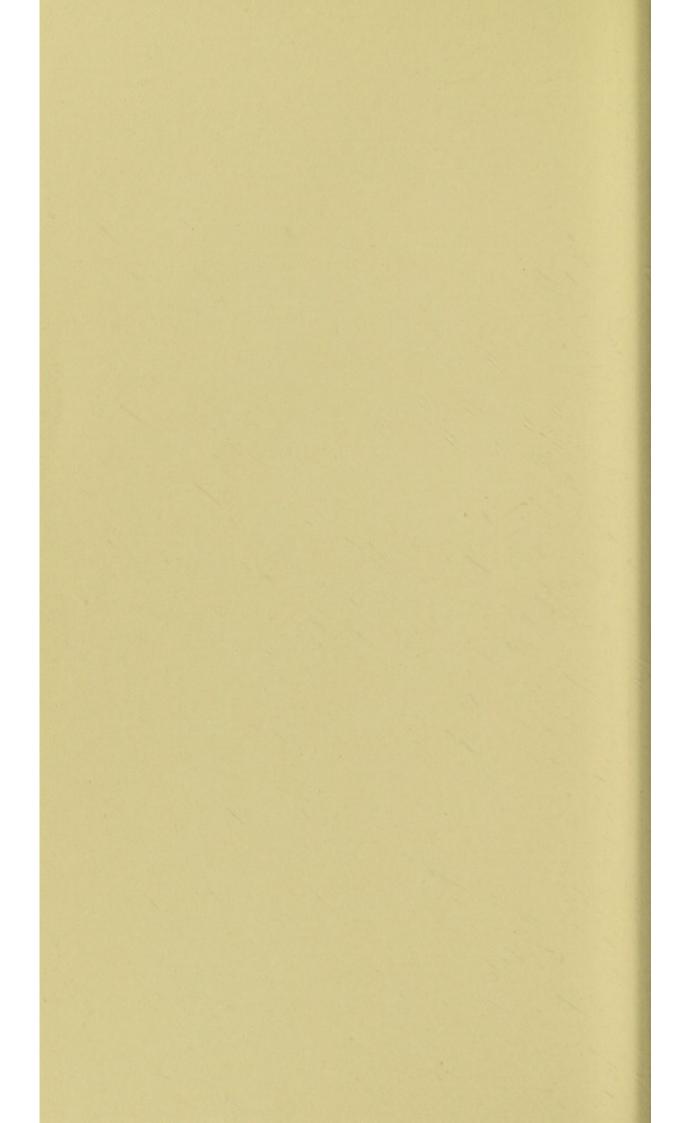


























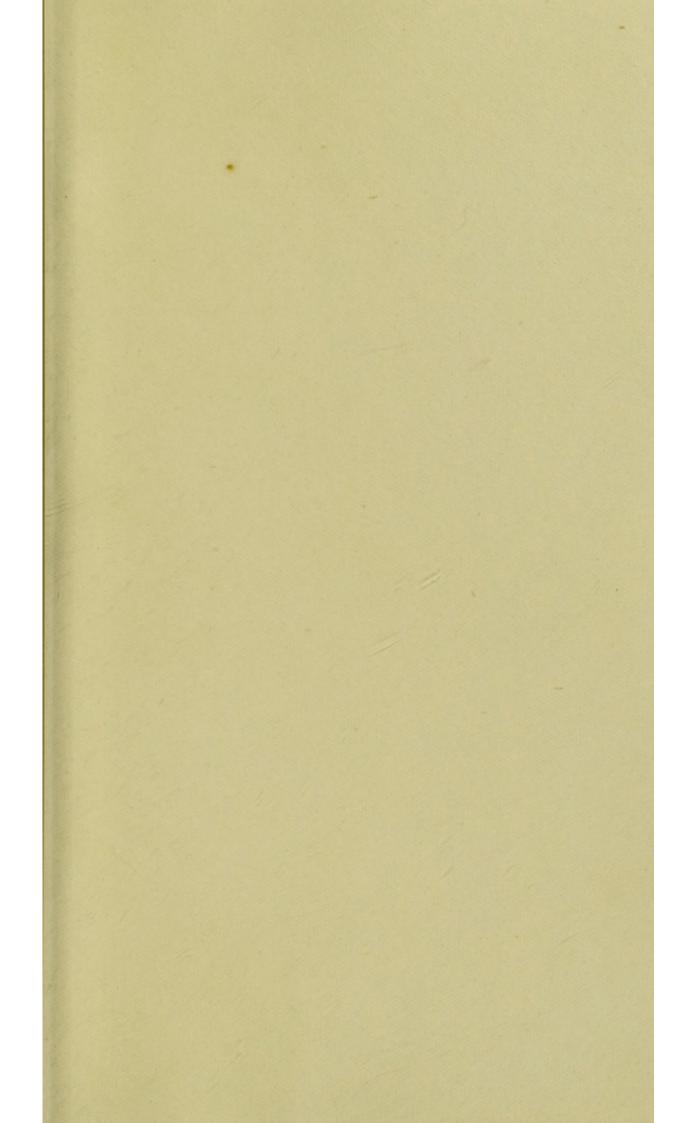


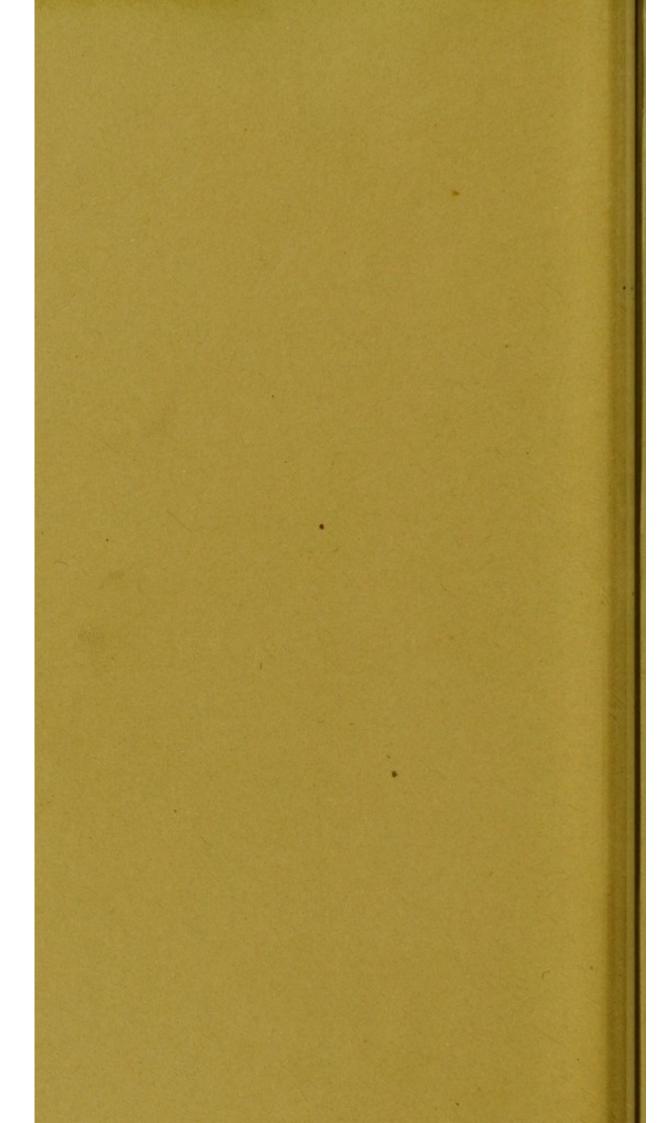












Jan 8/83

